



Succès de l'augmentation de capital au profit d'une catégorie de bénéficiaires d'un montant de 6 millions d'euros

BOA Concept (la « Société » ou « **BOA Concept** »), spécialiste de la conception, la fabrication et la commercialisation de solutions innovantes – robotiques et logicielles – dédiées à l'intralogistique, annonce aujourd'hui le succès de l'augmentation de capital réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de bénéficiaires, lancée la veille et effectuée via la construction accélérée d'un livre d'ordres. Compte tenu de la très forte demande, BOA Concept a décidé de fixer le montant définitif de l'augmentation de capital à 6 millions d'euros, contre environ 5 millions d'euros initialement prévus.

Jean-Lucien Rasclé, Président-Directeur Général et co-fondateur de BOA Concept, déclare : "Au nom de toute l'équipe BOA Concept, je souhaite remercier l'ensemble des actionnaires qui ont participé à cette augmentation de capital. Moins d'un an après notre introduction en Bourse, notre évolution est telle que nous avons souhaité de nouveau solliciter les investisseurs pour accompagner la très forte croissance de la Société. Au-delà, cette opération offre à BOA Concept des moyens additionnels pour mener les croissances externes ciblées, tel que nous l'avions indiqué dans notre feuille de route, et ainsi accroître l'empreinte commerciale et technologique de la Société."

Allocation des fonds

Les fonds levés seront notamment utilisés par BOA Concept de la façon suivante :

- Environ 20 % pour financer l'accélération de la croissance, et
- Environ 80 % pour saisir des opportunités de croissance externe ciblées.

Principales caractéristiques de l'augmentation de capital

BOA Concept a émis 200.000 actions nouvelles au prix unitaire de 30 euros, prime d'émission incluse, soit 1,00 euro de valeur nominale et 29,00 euros de prime d'émission, pour un montant total brut de 6.000.000 euros, représentant 26% du capital social de BOA Concept, sur une base non diluée, avant l'augmentation de capital, soit un taux de dilution global de 20,62%.

L'augmentation de capital est réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires, des sociétés d'investissement et fonds d'investissement de droit français ou de droit étranger (en ce compris, sans limitation, tout fonds d'investissement ou sociétés de capital-risque, notamment tout FPCI, FCPR, FIP ou holding) investissant à titre habituel dans le secteur des technologies, participant à l'émission pour un montant unitaire d'investissement supérieur à 100.000 euros (prime d'émission incluse), conformément à la délégation de compétence conférée par la 28^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 21 avril 2021.

Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à un montant de 30 euros par action nouvelle. Ce prix, fixé dans les conditions prévues dans la 28^{ème} résolution susvisée et conformément aux décisions du Conseil d'administration du 13 avril 2021, fait ressortir une décote de 8,76% par rapport à la moyenne pondérée par les

volumes de l'action BOA Concept sur le marché Euronext Growth Paris des cours des dix (10) dernières séances de bourse précédant sa fixation (i.e. du 31 mars au 13 avril 2022), soit 32,8791 euros, et une décote de 8,54% par rapport au cours de clôture de l'action de Boa Concept au 13 avril 2022, soit 32,80 euros.

Incidence de l'augmentation de capital sur la répartition du capital

À l'issue du règlement-livraison, le capital social de BOA Concept sera porté de 769.731,00 euros à 969.731,00 euros, divisé en 969.731 actions de 1,00 euro de valeur nominale chacune.

A la connaissance de BOA Concept, la répartition de l'actionnariat avant et après la réalisation de l'opération est la suivante :

Actionnaires	Avant émission des Actions Nouvelles				Après émission des Actions Nouvelles			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Fondateurs et dirigeants	239 349	31%	473 849	42%	239 349	24,7%	473 849	35,3%
Salariés	13 400	2%	26 800	2%	13 400	1,3%	26 800	1,9%
Investisseurs historiques	50 153	6%	100 306	9%	50 153	5,2%	100 306	7,5%
Flottant (dont auto-détention)	466 829	61%	543 209	47%	666 829	68,8	743 209	55,3%
TOTAL	769 731	100%	1 144 164	100%	969 731	100%	1 344 164	100%

Incidence sur la situation de l'actionnaire

Sur la base du capital social post-opération, la participation d'un actionnaire qui détenait 1% du capital de la Société préalablement à l'augmentation de capital et n'ayant pas souscrit à celle-ci est désormais portée à 0,79%.

Admission aux négociations des actions nouvelles

Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le même code ISIN FR0011365907 – ALBOA. Elles seront soumises à toutes les dispositions statutaires et seront assimilées aux actions anciennes dès la réalisation définitive de l'augmentation de capital. Le règlement-livraison des actions nouvelles et leur admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sont prévus le 20 avril 2022.

Les informations présentées au sein de ce communiqué le sont à l'issue du placement des actions par construction accélérée d'un livre d'ordres, à présent clos, mais restent conditionnées à la correcte exécution des opérations de règlement-livraison.

En application des dispositions de l'article 1(4) du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, l'opération n'a pas donné et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers.

Facteurs de risques

L'attention du public est portée sur les facteurs de risques relatifs à BOA Concept et à son activité, présentés au sein du chapitre 3 du Document d'information publié le 10 juin 2021 et disponible sans frais sur le site internet de BOA Concept (<https://www.boa-concept.com/espace-finance/#rapports-financiers>). La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de BOA Concept. Les facteurs de risques présentés dans ledit document sont identiques à la date du présent communiqué.

Les principaux facteurs de risques liés à l'opération figurent ci-après :

- le prix de marché des actions de BOA Concept pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions nouvelles émises dans le cadre de l'opération ;
- en raison de fluctuations des marchés boursiers, la volatilité et la liquidité des actions de BOA Concept pourraient varier significativement ;
- des cessions d'actions de BOA Concept pourraient intervenir sur le marché secondaire, postérieurement à la réalisation de l'opération et avoir un impact défavorable sur le cours de l'action de BOA Concept ;
- les actionnaires de BOA Concept pourraient subir une dilution additionnelle découlant d'éventuelles augmentations de capital futures.

De tels événements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur le prix de marché des actions de BOA Concept.

Intervenants



Listing Sponsor
Chef de file et Teneur de Livre



Conseil juridique



Communication financière

Prochain rendez-vous :

Rapport financier annuel 2021, le 29 avril 2022

A propos de BOA Concept

BOA Concept, fondée en 2012, est un accélérateur du e-commerce, innovant et spécialiste de l'intralogistique, cotée sur le marché Euronext Growth. Les installations Boa Concept fonctionnent sur le principe des objets intelligents (IOT) grâce à une intelligence embarquée et ont su convaincre de grands noms de la logistique et du e-commerce en France, Europe de l'ouest et Maroc. Grâce à la facilité de réemploi de ses solutions made in France, l'entreprise s'inscrit totalement dans une politique RSE (#reuse). En s'appuyant sur une conception modulaire et facile à mettre en œuvre, l'entreprise démocratise l'accès à l'automatisation en proposant une gamme de convoyeurs modulaires intelligents Plug-and-Carry® pour charges légères et lourdes ainsi qu'un système de stockage robotisé Plug-and-Store®. Animée par une équipe de 70 personnes, dont un tiers aux bureaux d'études et la R&D, BOA Concept s'appuie sur des valeurs de Flexibilité, Réactivité et d'Innovation.

Plus d'information sur : www.boa-concept.com

Contacts

BOA CONCEPT

22 rue de Méons | 42000 Saint-Etienne (France) | Tél. : +33(0)4 77 50 21 24 | contact@boaconcept.com

Twitter : [@BoaConcept](https://twitter.com/BoaConcept) | LinkedIn : BOA CONCEPT

BOA CONCEPT SA à Conseil d'Administration au capital de 769 731 euros | RCS 752 025 908 Saint-Etienne

Nawel BEKKAYE | BOA CONCEPT | + 33 (0)6 43 87 08 75 | nawel.bekkaye@boaconcept.com

AELIUM FINANCE & COMMUNICATION

Valentine BOIVIN | Jérôme GACOIN | +33(0)1 75 77 54 65 | boaconcept@aelium.fr



Avertissement

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société Boa Concept dans un quelconque pays.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) n°2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »).

Dans les États membres de l'Espace Economique Européen, la présente communication et toute offre qui pourrait y faire suite sont adressées exclusivement aux personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(e) du Règlement Prospectus.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les actions, ou toute autre titre, de la société Boa Concept ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement, étant précisé que les actions de la société Boa Concept n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act. Boa Concept n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique.

S'agissant du Royaume-Uni, le communiqué s'adresse uniquement aux personnes situées (x) en dehors du Royaume-Uni ou (y) au Royaume-Uni, qui sont des « investisseurs qualifiés » (tel que ce terme est défini dans le Règlement Prospectus qui fait partie du droit interne en application du European Union (Withdrawal) Act 2018) et qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, ou (iii) sont des personnes auxquelles une invitation ou une incitation à participer à des activités d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) peut être légalement communiquée ou transmises (les personnes mentionnées aux paragraphes (y)(i), (y)(ii) et (y)(iii) étant ensemble dénommées, les « Personnes Habilitées »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs de Boa Concept ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par Boa Concept. Cette dernière opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Elle n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué. Boa Concept ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada ou du Japon.